

Tableau structure de l'Amitié Internationale Scoute et Guide



La **ConfM** est l'organe de direction de l'AISG, composée de quatre délégués de chaque ANSG, de quatre membres de la BC et de tous les membres du CM sans droit de vote. La ConfM se réunit tous les trois ans et élit les nouveaux membres du Comité Mondial (CM) - Cette élection se fait par les ANSGs à partir d'une liste de candidats soumise par les ANSGs.

CONFÉRENCE MONDIALE (ConfM)

COMITÉ MONDIAL (CM)

Le **CM** est composé de membres élus par la ConfM et d'un membre nommé par l'AMGE et un autre nommé par l'OMMS – avec droit de vote. La/le Secrétaire Général(e) et le trésorier sont membres du CM sans droit de vote. Le CM est l'organe exécutif de l'AISG dont les principales fonctions sont :

- Agir au nom de la ConfM, mettre en application ses décisions, ses recommandations et sa politique, et la représenter lors d'évènements nationaux et internationaux.
- Promouvoir l'AISG dans le monde entier.
- Nommer le/la Secrétaire général(e) et contrôler la gestion du BM.
- Soumettre le budget.

Bureau Mondial

Le Bureau Mondial est le Secrétariat de l'AISG

- Supervise les opérations courantes/ journalières de l'AISG
- Communique les projets du CM aux ANSGs
- Maintient le lien entre les ANSGs, l'AMGE et l'OMMS
- Assiste la Conf.Mondiale

Le Trésorier

- Conseille le CM concernant les questions légales et financières
- Gère les finances de l'AISG
- Prépare le bilan financier

Le Coordinateur BC

Nommé(e) par le CM, il/elle est en charge de l'administration de la Branche Centrale

- Informe le CM et travaille au développement des adhésions en collaboration avec les équipes régionales du CM, les Régions et Sous-régions.

AMITIÉ NATIONALE SCOUTE et GUIDE (ANSG)

L'ANSG est une organisation d'adultes qui remplit les conditions requises pour devenir membre de l'AISG. Au niveau local, elles peuvent être connues en tant que (ou inclure) les Trefoil Guilds, B-P Guilds, St Georges Guilds.

Branche Centrale (BC)

La **BC** est pour les adultes qui adhèrent aux valeurs scouts et guides et qui vivent dans un pays où une ANSG n'existe pas encore.

RÉGION et/ou SOUS-RÉGION

Une **Région** ou **Sous-région** est une zone géographique. Les ANSGs peuvent décider d'établir un Comité Régional (CR) et/ou un Comité Sous-régional (CSR) ou une équipe de Réseau.

Ces comités ou équipes de Réseau :

- Organiser les rencontres Régionaux / Sous-régionaux tous les 3 ans.
- Promouvoir les réseaux et le jumelage.
- Développer des liens plus étroits entre les Régions/ Sous-régions et les autres organisations et pays.
- Coordonner les Projets dans la Région/Sous-région.